



Comité technique ministériel du 18 juillet 2019

Déclaration liminaire de la FSU

Madame la secrétaire générale, mesdames, messieurs, chers camarades,

Ce matin avait lieu un CTM reconvoqué suite à notre décision intersyndicale de ne pas siéger le 27 juin, en l'absence des ministres pour discuter de sujets cruciaux pour l'avenir de l'ensemble de nos services et établissements et de leurs agents.

Depuis, un ministre s'en est allé, Mme Borne a monté d'un cran, sans accéder toutefois au rang de ministre d'État qu'avait son prédécesseur – ce qui donne une idée, au moins symboliquement, de la place de nos ministères à l'interministériel – et les ministres n'avaient toujours pas prévu de venir ce matin ! Donc nous non plus.

En l'absence des ministres cet après-midi donc, notre déclaration sera courte. Dans le contexte d'appauvrissement généralisé du dialogue social dans la fonction publique, fortement aggravé par le projet de loi de démolition de la fonction publique, nous attendons fermement leur présence lors du CTM de rentrée, pour leur exprimer toutes nos attentes et obtenir confirmation :

- que l'érosion des moyens de l'ensemble de nos services et établissements est enrayerée,
- qu'on ne crée pas de nouvel établissement (un parc national par exemple) en rognant sur les moyens des autres,
- qu'on ne fusionne pas des établissements (l'OFB par exemple) en repoussant aux calendes grecques les questions de reconnaissance des personnels, c'est-à-dire la requalification des statuts des ATE et TE,

- que l'État ne cherche pas à se délester de la gestion du réseau routier structurant comme le réseau national non concédé ni de la maîtrise des plateformes aéroportuaires parisiennes (rentables pour l'État!),
- que les protestations concernant les projets de révision des décrets sur les sites classés et sur les espaces naturels ont été entendues, et que la nouvelle ministre a pleinement conscience des enjeux qui s'attachent à ces outils réglementaires ;
- que les politiques de transition écologique et de cohésion des territoires ne peuvent être menées sans des agents reconnus dans leurs missions, leurs compétences et leurs statuts...

Nous attendons fermement la discussion avec les ministres d'un agenda social, en lien avec un triennal budgétaire que nous espérons voir à la hauteur des enjeux. Nous attendons que nos ministres expriment clairement une ambition pour leurs ministères leurs services et leurs établissements, bien au-delà de ce qui nous a été montré, en particulier dans les réunions préparatoires au comité technique ministériel du 27 juin dernier. Sur les compétences techniques, les écoles de nos ministères, la recherche (en particulier l'Ifsttar), les conditions et le temps de travail, sur ces sujets qui nous ont été présentés ces dernières semaines et sur bien d'autres, nous n'avons eu que des propositions particulièrement limitées de l'administration. Manquait-il un mandat politique pour proposer de réelles avancées ? C'est ce que nous voudrions vérifier auprès de nos ministres.

Nous souhaiterions entendre plus clairement nos ministres sur les mandats politiques ou les limites qu'elles fixent aux travaux en cours sur l'ANCT – une fois la loi votée, il reste à mettre en place concrètement l'établissement –, sur les réponses à la circulaire du 12 juin dernier sur l'organisation territoriale de l'État, car nous voyons remonter les copies des préfets de région ; sur la fusion DRIEA-DRIEE – qui constituera selon les hypothèses un ensemble de 1500 à plus de 2000 agents – mais pour laquelle nous ne connaissons toujours pas le positionnement de nos ministres alors que la préfiguration a été enclenchée par le préfet ; sur l'ADEME, pour laquelle nous attendons un peu plus que la lettre toute pleine de mépris adressée par l'ex-ministre de Rugy en réponse à l'interpellation des personnels sur le démantèlement en cours du droit des salariés dans l'établissement...

Au regard de l'enquête publique sur le projet de modification du décret sites classés, et des réactions vives qu'il a provoquées, quelle est la position de la nouvelle ministre ? Quel est son point de vue sur les pouvoirs exorbitants laissés aux préfets, dont on voit maintenant dans la presse les effets, par exemple sur la protection des cours d'eau, abandonnée face aux lobbies, avec des petits arrangements techniques qui ruinent les efforts patiemment consentis pour inverser la tendance à la destruction de la biodiversité aquatique ?

Il y a de nombreux sujets sur lesquels nous souhaiterions connaître quels sont les mandats politiques !

Nous vous entendrons aujourd'hui, madame la secrétaire générale, ainsi que vos services, sur les points mis à l'ordre du jour : nous avons déjà des inquiétudes fortes sur le dossier des OPA, pour lequel l'administration n'apporte pas les réponses aux interventions édifiantes faites par leurs représentants lors du dernier CTM de la mandature précédente ; sur les laboratoires d'hydrobiologie, qui avaient fait l'objet d'un travail préalable avec les organisations syndicales lors de la préparation de la circulaire de 2012 en vue du passage devant cette instance, alors qu'aujourd'hui aucune concertation avec les organisations syndicales ne semble avoir été envisagée pour réformer cette circulaire, travail engagé depuis maintenant

deux ans, puis suspendu, non sans avoir plongé les agents dans l'incertitude quant à leur avenir ; sur le protocole égalité professionnelle, pour lequel, au-delà d'avancées certaines, nous attendons des actes forts sur certains points durs, comme cela sera exprimé tout à l'heure en intersyndicale...

Les annonces présidentielles et gouvernementales récentes laissent penser que nos ministères sont replacés aujourd'hui au cœur des grands enjeux politiques de ce siècle – peut-être y avait-il une échéance électorale qui a pu influencer certaines déclarations –, mais des accidents écologiques se produisent sur des installations ou des territoires dont la surveillance et la protection sont de la responsabilité de nos ministères. Ceux-ci en ont-ils vraiment les moyens ?

Les élus FSU au CTM, au côté des élu.es des autres organisations syndicales, CGT, FO, CFDT, se sont constitués en « Conseil de défense du ministère de l'écologie », et sont relayés en de nombreux points du territoire par des agents qui expriment tous la même vérité : pas de politiques ambitieuses sans moyens humains pour les conduire.

Nous continuerons d'alerter les personnels, ainsi que l'ensemble des citoyens par la voie des médias, pour que les actes politiques soient mis en cohérence avec les discours.

Et que, enfin !, les ministres fassent corps avec leurs ministères ; notamment en soutenant leur administration et leurs agents par leur participation constructive à cette instance.

Je vous remercie.